



comme le latin venu à pied la mosaïque des langues

par Marie-Rose Simoni-Aurembou

Les langues de France

La toute-puissance de la langue nationale, son omniprésence, son prestige font parfois oublier que la France n'est pas monolingue. Les Français ont parlé et parlent encore un nombre considérable de langues régionales, localisées sur des territoires identifiés par l'histoire. Mais si la carte des variétés langagières de la France est aussi riche, par exemple, que celle de l'Italie, elle ne préjuge en rien de leur vitalité. On ignore le nombre de locuteurs des langues régionales, en partie parce que les pouvoirs publics se sont toujours refusés à cette démarche. Les dernières enquêtes sérieuses datent du ministère de Victor Duruy, en 1864.

Cependant, quelques récentes études sociologiques et sociolinguistiques approfondies, les grandes enquêtes des dialectologues pour la réalisation des *Atlas linguistiques et géographiques régionaux de la France* sur tout le territoire national, dans la seconde moitié du XX^e siècle, permettent d'ores et déjà d'affirmer que la carte linguistique de la France n'est pas une carte archéologique.

On doit en faire une lecture historique dynamique. Les linguistiques sont le résultat d'invasions, de conflits,

de résistances souvent très anciennes, et leurs limites se sont déplacées au cours des siècles.

Au commencement était le basque, différent des trois langues indo-européennes arrivées par la suite, qui ne l'ont pas fait disparaître et auxquelles il ne s'est jamais assimilé, à savoir : le gaulois des Celtes, à partir du ^ve siècle avant J.-C., puis le latin des Romains, et enfin le germanique.

Le gaulois fut éliminé presque entièrement par le latin parlé en Gaule, lequel fut à son tour recouvert à l'est par des langues germaniques.

La mouvance des frontières

Vers l'an mille, la frontière orientale du breton allait du Mont-Saint-Michel à l'estuaire de la Loire. Elle s'est ensuite déplacée plus à l'ouest, sous la poussée en particulier des villes romanes de Rennes et de Nantes, et s'est vraisemblablement fixée dans sa partie nord vers le ^{xiii}e siècle. Elle n'a plus bougé depuis le ^{xvi}e siècle. C'est à l'aide des noms de lieux, témoins du celtique disparu, que l'on a pu la reconstituer.

À l'est, l'aire romanisée a été disloquée définitivement par les invasions des Alamans qui entrent en Alsace par le sud, et des Francs arrivés par le nord. La langue germanique s'est installée en Alsace, en Lorraine mosellane et en Flandre. Mais si la frontière est stable en Alsace-Lorraine, elle n'a cessé de reculer en Flandre, lentement et irrégulièrement, depuis le ^{xiii}e siècle où Boulogne adopte la langue d'oïl.

Au sud-ouest, enfin, le gallo-roman a repoussé le basque jusqu'à ses limites actuelles, étonnamment stables depuis le Moyen Âge.

Dans cette guerre de conquête, c'est le latin qui l'a emporté, et non seulement en France, mais au Portugal, en Espagne, en Italie, dans une bonne partie de la Belgique et de la Suisse et en Roumanie. On ne peut donc isoler l'Hexagone de cette évolution capitale qui fit du parler du minuscule Latium celui du monde.

Le latin venu à pied

La marche conquérante des légions romaines a duré six siècles, dont trois pour la seule Italie. Et dès le début le latin des vainqueurs élimine les langues des vaincus – dont le ligurien et le prestigieux étrusque. Ce sera la même chose quand les légions traverseront la Méditerranée, les Alpes, la mer du Nord. Mais entre la première conquête de l'Espagne et celle de la Dacie, il s'écoule trois cents ans. En Gaule même, la Narbonnaise est romanisée plus de soixante ans avant la Gaule du Nord, la Belgique et le territoire des Helvètes. La date de la conquête n'est donc pas négligeable dans la diversification de la langue latine.

Les récents travaux des historiens et des linguistes, en particulier la sociolinguistique rétrospective, ont permis de dégager quelques caractères profonds de cette expansion extraordinaire de la langue latine. Elle fut longue et continue ; hormis l'étrusque, le ligurien, le basque et l'ibère, elle ne rencontra que des langues de même famille indo-européenne, ce qui facilita le passage ; l'écriture apparut très tôt ; les structures de l'Église prirent le relais des structures de l'Empire.

Enfin, on insiste maintenant sur ce qui semble une évidence : ce n'est pas la langue écrite de Cicéron, ou de César, qui est entrée en Gaule, mais la langue parlée des soldats, des administrateurs, des enseignants ; langue majoritairement de citoyens, mais aussi langue de ruraux avec l'arrivée des colons. Comme toute langue elle variait suivant le niveau social des locuteurs, suivant les circonstances, et a changé au cours des siècles ; on ne parle plus

aujourd'hui de « latin classique » ni de « bas latin », mais de « latin parlé et écrit classique », puis « tardif ».

Quels moyens avons-nous de connaître ces changements ? Outre les graffitis et les inscriptions, nous avons les textes des écrivains des différentes parties de la Romania, et parmi eux, les témoignages des prédicateurs chrétiens, soucieux d'être compris de leurs fidèles et qui donnent des repères très précieux sur la manière dont fonctionnait – ou non – « communication verticale » (Banniard, 1997).

Une marche de six siècles

- Avant Jésus-Christ
- Vers – 500. Fondation de la République romaine.
- Vers – 200. Sont occupées : la majeure partie de la péninsule italienne, Sicile, Corse, Sardaigne, la côte espagnole de Tarragone à l'Atlantique.
- 190. Conquête de la Gaule Cisalpine.
- À partir de – 150. Expansion à l'est en Macédoine, Grèce, l'Asie Mineure ; à l'ouest, vers l'Espagne centrale et l'actuel Portugal ; au sud l'actuelle Tunisie orientale.
- Vers – 120. Création de la province de Narbonnaise, de Lyon à Marseille et Narbonne (liaison entre l'Italie et l'Espagne).
- Entre – 58-51. Conquête de la Gaule, jusqu'à l'Atlantique et la mer du Nord.
- Vers – 10. Avance en Germanie, du Rhône à l'Elbe.
- Après Jésus-Christ
- En 43. Conquête de la Bretagne (actuelle Angleterre).
- De 105 à 106. Conquête de la Dacie (actuelle Roumanie).
- Au III^e siècle. Premières invasions germaniques et première rupture du *limes*.
- Au V^e siècle. Grandes invasions et rupture définitive du *limes*.

La fragmentation de la Gaule

– Les deux Frances romanes

Au V^e siècle, au moment des grandes invasions germaniques, la majorité des habitants de l'ancienne Gaule parlaient une forme de latin que les linguistes ont appelée par la suite le gallo-roman. Cette langue n'était certainement pas homogène de la Belgique à la Provence, mais des traits communs la différenciaient déjà du latin parlé en Italie, en Espagne ou en Afrique du Nord.

Ces différences ont été étudiées de façon approfondie et depuis longtemps, et on ne peut les résumer ici. On pourra se reporter à deux synthèses récentes et claires, celles de Banniard (1997) et Reinheimer/Tasmowsky (1997), à l'*Atlas linguistique roman*, et bien entendu au *Lexikon der Romanistischen Linguistik*.

Le Sud, de Nice à Perpignan, romanisé plus tôt, plus longtemps, plus complètement que le nord, ignore la diphthongaison des voyelles ouvertes libres *a*, *e* et *o*, et la sonorisation des consonnes sourdes intervocaliques.

Exemples :

latin	nord	sud
<i>sapa</i>	<i>sève</i>	<i>sabo</i>
<i>decem</i>	<i>dieis</i> afr. (> <i>dix</i>)	<i>detz</i> apr.
<i>novo</i>	<i>nuef</i> (> <i>neuf</i>)	<i>nou</i> (pr. <i>no-ou</i>)
<i>rosa</i>	<i>rose</i> (=z)	<i>rosa</i> (=ss)

La conquête germanique est très différente de celle des ~~romains~~. « Tout en apprenant et en adoptant la langue latine, l'évolution favorisée certainement par les nombreux ~~ménages~~ mixtes – les envahisseurs y transposèrent des ~~sons~~ empruntés à leur langue d'origine, mais aussi des ~~bandes~~ phonétiques, et même morphologiques et ~~musiques~~ » (Wolff, 1982). L'apport lexical est indéniable :

si le dictionnaire étymologique de W. von Wartburg (LEFEW) compte quatorze volumes de termes d'origine latine, il en compte trois d'origine germanique. Et c'est entre Meuse et Loire, là où l'occupation franque a été la plus dense, que s'est produite une diphtongaison que les autres langues romanes ignorent, celle du *e* et du *o* fermés accentués libres.

Cette diphtongaison, adoptée par le français, n'a eu lieu qu'à l'est du domaine d'oïl. L'ouest l'ignore, de la Normandie à la Gironde, tout comme la langue d'oc – mais pour des raisons différentes.

Exemples :

latin	nord-est	nord-ouest	sud
* <i>pera</i>	<i>pouère</i> > <i>poire</i>	<i>père</i>	<i>pero</i>
* <i>gola</i>	<i>gueule</i>	<i>goule</i>	<i>goulo, goulà</i>

Ces changements ont commencé avec les Mérovingiens et se sont terminés avec les Carolingiens. Au VIII^e siècle, la partition nord-sud est irréversible. Elle se poursuivra avec une évolution qui fera de la langue d'oïl une exception dans la Romania, l'accentuation sur la dernière syllabe due à l'amuïssement des voyelles finales et leur disparition.

La division des langues en sous-ensembles est terminée au XII^e siècle et, avec quelques aménagements, correspond à la carte des variétés d'aujourd'hui. Dès le Moyen Âge, ces variétés et ces grands ensembles avaient frappé les contemporains. Pour Roger Bacon (milieu du XIII^e siècle) la *lingua gallicana* comprenait celle des Picards, des Normands, des Bourguignons et des Parisiens. Et c'est Dante qui, au début du XIV^e siècle, a nommé, d'après leur façon de dire *oui*, langue d'oïl (*hoc ille*) celle du Nord et langue d'oc (*hoc*) celle du Sud.

Les langues sont mortelles

Quand a-t-on cessé de parler gaulois ? Pas avant la fin du VI^e siècle, du moins dans les campagnes reculées et conservatrices, d'après le témoignage de Grégoire de Tours.

Quand a-t-on cessé de parler latin ? Au cours du VIII^e siècle. En 813, le concile de Tours constate que la masse des fidèles ne comprenait plus le latin plus ou moins livresque utilisé par leurs prédicateurs. Ceux-ci doivent donc *transferre in rusticam linguam aut theotiscam*, c'est-à-dire « transcrire », ou plus certainement « traduire » leurs homélies latines dans la langue parlée locale, protoromane ou protogermanique (*theotiscam*).

Déjà au VIII^e siècle un bon nombre de termes du latin classique n'étaient plus compris par les lettrés des monastères, et il fallait les gloser, les traduire par le mot latin moderne correspondant, c'est-à-dire en protoroman. Les gloses de Reichenau, monastère d'une île du lac de Constance, sont un trésor pour les linguistes. Peut-être rédigées au monastère de Corbie, en Picardie, elles ont un net caractère d'oïl. Exemples : *caseus* « fromage » est glosé par *formaticum*, *litus* « rivage » par *ripa*, *oves* « brebis » par *berbices*.

– Les zones de transition

- Une langue : le franco-provençal

De Neuchâtel en Suisse à Grenoble, et de Roanne au Val d'Aoste en Italie, s'étend un groupe linguistique qui n'a été identifié et nommé que dans la seconde moitié du XIX^e siècle, en 1873, par le linguiste italien Graziadio Ascoli. Le nom de *franco-provençal* ne satisfait personne, car il fait supposer un parler hybride – mélange de français

et de provençal. Mais on le conserve par tradition et l'on sait maintenant, par les très nombreuses recherches qui se sont succédé depuis cent ans dont l'admirable *Glossaire des patois de la Suisse romande*, qu'il s'agit bien d'une langue formée dès la romanisation du nord-est de la Narbonnaise autour de la capitale des Gaules, Lugdunum, devenu Lyon. L'unité du domaine est faite, en partie, par un ensemble de résistances et d'acceptations qui ont créé « un système phonétique particulier qui ne peut être confondu ni avec le système d'oïl ni avec celui d'oc » et qui schématiquement est le suivant :

« A accentué latin oïl : *chanter, mangier*
 oc : *chanta, manja*
 Voyelles finales frpr : *chanta, mangier*
 oïl : *rose, vache, père, coude*
 oc : *rosa, vaca/vatso, paire, cobde*
 frpr : *rosa, vachi, pare, codo* »
 (Gardette, 1983).

Ajoutons une dernière différence capitale avec le domaine d'oïl, la place de l'accent tonique, fixé en français sur la dernière syllabe, mobile en franco-provençal, ce qui suffit à brouiller complètement la communication (Tuailon, 1983).

• Une marche : le Croissant

Entre deux langues totalement différentes comme le basque et le gascon, ou l'alsacien et le lorrain roman, les frontières sont nettes. Il n'en va pas de même pour celle qui sépare oc et oïl, langues de même origine romane. C'est une zone de parlers de transition que le linguiste Jules Ronjat, en 1913, a appelée Croissant, d'après sa forme, et qui va du sud d'Angoulême à l'est du département de l'Allier où elle bute contre l'aire du franco-provençal. Au nord on parle des variétés d'oïl, au sud des variétés d'oc.

Or l'histoire montre que, depuis le Moyen Âge, la langue d'oïl avance vers le sud. Au début du XIII^e siècle, le Poitou constituait le nord du domaine occitan. Conquis par les rois de France, il perd son indépendance et sa langue. Aujourd'hui les parlers poitevins-saintongeais ont des traits occitans et une structure d'oïl.

Les parlers du Croissant, eux, n'ont aucune structure commune et ne constituent pas une langue. Ce sont des parlers hybrides, au sens où ils témoignent de la pénétration d'un parler par un autre. Cette avance nord-sud se poursuit, et les enquêtes de terrain, dont la première a été publiée en 1876, permettent de le constater.

La mort annoncée des patois

En Europe, la France se singularise par une longue tradition de mépris pour tout ce qui n'est pas sa langue nationale et par une culture (pseudo-)savante. Elle a ignoré la richesse de son patrimoine linguistique, nommé collectivement *patois*. Quant à son attitude envers sa culture populaire, il suffit de songer au sens péjoratif qu'a pris le mot *folklorique*. *Patois* apparaît au Moyen Âge, où il désigne un parler incompréhensible, le langage des animaux, un comportement grossier, sans toutefois qu'il soit fait référence à des variétés régionales minorées, le concept n'existant pas. Au XVI^e siècle, où l'on prend conscience et de l'unité et de la disparité linguistiques, Ronsard crée *dialecte* pour désigner son cher parler vendômois, peut-être parce que *patois* lui semblait déjà trop péjoratif. Mais le mot était savant et il l'est resté. Au XVIII^e siècle, notamment dans l'*Encyclopédie*, les patois entrent dans un système hiérarchisé et sont explicitement opposés à la langue nationale dont ils sont une « corruption » provinciale, étant entendu qu'« on ne parle la langue que dans la capitale ».

À la Révolution, lorsque le français devient la langue de la République, on découvre avec le *Rapport Grégoire*

(1794) que la moitié des Français ne parle pas français, et qu'une bonne partie de l'autre moitié le parle mal. Il faut donc « anéantir les patois », facteurs de divisions et d'inégalités entre les citoyens.

Le temps manqua pour cette destruction, mais la révolution avait eu lieu dans les mentalités et, au XIX^e siècle, on ne cherche plus à détruire les patois mais à les recueillir avant leur disparition. Car on sait désormais que la langue nationale triomphera tôt ou tard.

En 1880, quand l'enseignement devient gratuit, laïque et obligatoire, il va de soi qu'il sera fait en français – facteur de promotion sociale, avec le droit de vote. Il n'y a pas eu de contestation à ce sujet, ni au plan national ni au plan municipal. Mais on estime maintenant que c'est la guerre de 1914-1918 qui amorce le vrai déclin des langues régionales : après les tueries du début, on dut regrouper les régiments sans considération de leur lieu d'origine, et c'est là où le français devint, définitivement, la langue de communication. À l'exception du breton, dont la pratique courante n'a cessé qu'après la deuxième guerre mondiale, en liaison avec l'essor économique sans précédent de la région.

Les langues de France demain

Quelle qu'ait été leur importance hier, et les revendications de leurs militants d'aujourd'hui, les langues de la France continentale ne sont plus des langues « maternelles » ou « premières ». Elles ne se transmettent plus par la famille en tant que systèmes autonomes par rapport au français. Les seules langues régionales vivantes (nous ne parlons ici que de celles qui sont de souche européenne) sont les créoles, qui méritent que l'on se préoccupe sérieusement de leur enseignement.

Et cependant, nous l'avons dit d'emblée, la carte linguistique n'est pas une carte archéologique, même si un

récent rapport a qualifié les variétés d'oïl de « langues disparues ». Certes, dans l'ensemble, on ignore le nombre des locuteurs, mais on possède des indicateurs. L'INSEE en Picardie, l'INED en Alsace, Média-Pluriel-Méditerranée en Languedoc-Roussillon, TMO en Bretagne, ont réalisé des enquêtes d'opinion très sérieuses. Or, un nombre considérable de personnes déclarent parler, ou au moins comprendre la langue locale, et y sont très attachées (Broudic, 1999). C'est là la place essentielle des langues régionales et leur rôle face à la langue nationale. Quelle que soit leur vitalité, elles remplissent toutes une fonction symbolique.

Même si aucun petit Breton ne parle plus breton avec sa mère, si les écoles DIWAN ne comptent encore que quelques milliers d'élèves, les fest-noz réunissent des centaines de milliers de participants. Le chant polyphonique corse, très longtemps ignoré par la musique savante, a su perdurer et vit un magnifique renouveau. La Picardie connaît, comme bien d'autres régions mais de manière plus institutionnalisée, des réunions de patoisants actives et fréquentées.

Un dernier signe de cette nouvelle manière de vivre est la production écrite. Sur tout le territoire, y compris près de Paris, se multiplient les ouvrages – romans, poèmes, récits, pièces de théâtre, dictionnaires – qui témoignent du même amour de la langue comme expression du pays et des traditions. De milieux socioculturels très différents, ces écrivains travaillent souvent dans l'urgence ; ils ont un héritage à transmettre et à faire fructifier. Tous ces ouvrages se vendent vite et bien, mais le public, les éditeurs et les procédés de vente restent le plus souvent ignorés des cultures dominantes. Situés au cœur d'une opposition Paris-province, ces textes sont l'une des manifestations les moins connues et les plus authentiques de la vie secrète des langues régionales.

Nous ne pouvons préjuger de ce que seront demain des langues régionales que l'on aura (r)apprises. Mais on ne

saurait être trop attentif à l'inquiétude qui se manifeste, plus ou moins ouvertement, devant l'imminence de leur disparition si aucune réelle politique des langues régionales n'est mise en place.

BIBLIOGRAPHIE

Pour connaître les variétés de gallo-roman, quatre ensembles monumentaux :

Atlas linguistiques et ethnographiques régionaux de la France (70 volumes parus à partir de 1950 ; cartographie de données brutes, Paris, éditions du CNRS.

Atlas linguistique de la Wallonie. Tableau géographique des parlers de la Belgique romane d'après l'enquête de Jean Haust et des enquêtes complémentaires (8 volumes parus à partir de 1953 ; cartographie de données élaborées).

Glossaire des patois de la Suisse romande, fondé par Louis Gauchat, Jules Jeanjaquet et Ernest Tappolet (à partir de 1924, lettres A à F ; traitement exhaustif des données géolinguistiques).

WARTBURG, W. von, *Französisches Etimologisches Wörterbuch* (à partir de 1922, 25 volumes parus) : FEW

Orientations

BONNOT, J.-P.-F. (éd.), 1995, *Paroles régionales. Normes, variétés linguistiques et contexte social*, Strasbourg, Presses Universitaires.

CHAURAND, J. (dir.), 1999, *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Le Seuil.

CONTINI, M., et TUAILLON, G. (dir.), 1996, *Atlas linguistique roman*, Rome, Istituto Poligrafico et Zecca dello Stato, vol. 1, 3 fasc.

BANNIARD, M., 1997, *Du latin aux langues romanes*, Paris, Nathan, « coll. 128 ».

BROUDIC, F., 1999, *Qui parle breton aujourd'hui ? Qui le parlera demain ?*, Brest, Brud Nevez (bibliographie sur les sondages sur les pratiques linguistiques en France).

GARDETTE, P., 1983 (rééd. des principaux articles), *Études de géographie linguistique* (B. Horiot, M. R. Simoni, G. Straka éd.), Paris, Klincksieck.

GAUTHIER, P., et LAVOIE, T., (dir), 1995, *Français de France et Français du Canada. Les parlers de l'ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Lyon, université Jean-Moulin.

HOLTUS, G., METZELTIN, M., et SCHMITT, C. (éd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer (en cours de parution).

Qui-vive international, 1987, n° 5 (catalogue de l'exposition « Parlez-vous français ? » de la Bibliothèque publique d'Information).

REINHEIMER, S., et TASMOWSKI, L., 1997, *Pratique des langues romanes*, Paris, L'Harmattan.

SCARRE, C., 1995, *Atlas de la Rome antique. 800 av. J.-C.-540 apr. J.-C.*, Paris, Autrement.

TUAILLON, G., 1983 (2^e éd.), *Le Franco-provençal. Progrès d'une définition*, Saint-Nicolas (Aoste), Centre d'Études franco-provençales « René Willier ».

WOLFF, P., 1982 (2^e éd.), *Les Origines linguistiques de l'Europe occidentale*, Toulouse, université Toulouse-Le Mirail.



Les langues de France

Nous considérons que le rapport entre langue et dialecte est un rapport d'inclusion.

Langues non romanes. On distingue trois dialectes dans le *basque* de France, correspondant aux trois provinces : le Labourd, la Basse-Navarre, la Soule. On compte quatre dialectes *bretons* correspondant aux évêchés : le léonais, le trégorrois, le cornique et le vannetais. *Germanique* : l'Alsace appartient à l'allemand supérieur, la Lorraine à l'allemand moyen et, au nord, au bas-allemand. Les divisions dialectales sont orientées est-ouest et traversent le Rhin, qui n'est pas une frontière linguistique. Le flamand, lui aussi, traverse une frontière politique et s'étend en Belgique, à l'est de Dunkerque.

Langues romanes : à la *langue d'oïl* appartient le wallon de Belgique ; dans la zone centrale, on parle des variétés de français reliées à celui de l'Île-de-France, mais qui présentent toutes des écarts par rapport à la langue nationale (orléanais, berrichon, bourbonnais) ; la *langue d'oc* a des limites dialectales mieux marquées qu'en oïl, où seuls picard et normand se séparent nettement ; le *franco-provençal* s'étend sur la Suisse romande et le Val d'Aoste en Italie ; le *catalan* couvre une vaste bande côtière en Espagne jusqu'à Valence ; le *corse* est un dialecte italien toscan.